

Compte-rendu conseil municipal du 11 décembre 2018

Présents : Rémi PAPOT, Florent SOUCHARD, Maryse BERGEON, Dominique PAYET, Jean-Claude SABOUREAU, Isabelle DUPUIS, Karine MORIN, Michel ALLIER, Patrick MARAIS,

Représentés: Patricia CHOLLET a donné procuration à Maryse BERGEON, Jean-Louis BARREAULT a donné procuration à Rémi PAPOT, Francis BOURDON a donné procuration à Patrick MARAIS.

Absents : Béatrice DOCHE, Alex BESSAC et Sylvie VALADE

Secrétaire de séance : Isabelle DUPUIS

Monsieur le maire ouvre la séance et déclare le quorum atteint.

Madame Isabelle DUPUIS est désignée secrétaire de séance.

1. Approbation du procès-verbal du 13 novembre 2018

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Dossier vente de la parcelle B525 à la Bernatière aux consorts GUILLOU D2018-44

Monsieur le maire rappelle que le conseil municipal avait été saisi, d'une demande d'achat d'une portion de terrain communal entretenu par un particulier depuis de nombreuses années à la Bernatière.

La superficie de la parcelle B 525 est de 410 m². Monsieur le maire demande aux membres du conseil municipal de fixer le prix de vente à 2 € le m², frais de bornage et de notaire à la charge de l'acquéreur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, les conditions de vente et autorise Monsieur le maire à signer l'acte notarié ainsi que toutes les pièces relatives à ce dossier.

3. Adhésion au C.A.U.E (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) D2018-45

Monsieur le maire propose d'adhérer au C.A.U.E, le montant de la cotisation est de 200.00 € pour une commune comprenant 1000 à 2000 habitants.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité (11 pour, 1 contre,) accepte d'adhérer au C.A.U.E.

4. Convention d'accompagnement pour l'extension et le réaménagement de la mairie entre le CAUE et la commune D2018-46

Monsieur le maire présente la convention entre le CAUE et la commune dont l'objet est l'accompagnement à la consultation d'une équipe de maîtrise d'oeuvre en vue de l'extension et du réaménagement de la mairie.

La durée de l'accompagnement est fixé à 6 mois (de novembre à avril 2019), reconductible tacitement.

Le montant de la contribution est fixé à 750 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité (6 pour, 1 contre, 5 abstentions) accepte et autorise Monsieur le maire à signer la convention.

5. Adhésion au C.R.E.R. (Centre Régional des Energies Renouvelables)D2018-47

Monsieur présente les missions du C.R.E.R. et répond aux diverses questions.

Monsieur le maire propose d'adhérer au C.R.E.R., le montant de la cotisation de 300.00 € pour une commune de 1000 à 3499 habitants.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer au C.R.E.R.

6. Demande d'étude du potentiel photovoltaïque pour les bâtiments communaux

Monsieur le maire propose une étude gratuite sur le potentiel photovoltaïque sur l'ensemble des bâtiments communaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte une étude gratuite.

7. Subvention aux communes de l'AUDE suite aux inondations d'octobre 2018 D2018-48

Monsieur le maire donne lecture d'un courrier de l'association des maires de l'AUDE concernant les inondations du 15 octobre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de verser une aide financière et décide, à la majorité (8 pour) d'attribuer une somme de 300.00 €.

8. Informations diverses

- invitation à l'assemblée générale du club des aînés ruraux le mercredi 16 janvier 2019 à 14 h salle du foyer Edmond Proust.

- bulletin de participation aux vœux de la municipalité à distribuer dans toutes les boîtes aux lettres.

- La Thibaudière : travaux de réseaux électriques en prévision. Monsieur le maire s'est déplacé avec GEREDIS sur les lieux pour être informé de la nature des travaux car des travaux d'enrobés viennent juste de se terminer.

9. Questions orales

- éclairage public à La Briaudière : l'éclairage public sur la route des Grands Champs ne fonctionne que sur une courte durée. Problème de minuterie. Sera signalé à ENGIE.

- points de rassemblement des poubelles à Vix : Certaines personnes ne respectent pas l'emplacement.

SEANCE LEVEE à 22 H 02

Prochain conseil municipal : le mardi 15 janvier 2019 à 20 h 30